



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8182^e séance

Mercredi 14 février 2018, à 15 heures
New York

Provisoire

Président : M. Alotaibi (Koweït)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
Chine	M. Zhang Dianbin
Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Tachco
Éthiopie	M ^{me} Guadey
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Umarov
Pays-Bas	M ^{me} Gregoire-Van Haaren
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2018/110)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2018/110)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Guinée-Bissau et du Togo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants suivants à participer à la présente séance : M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et S. E. M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

M. Touré participe à la présente séance par visioconférence depuis Bissau.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/110, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Touré.

M. Touré (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de présenter le rapport du Secrétaire général (S/2018/110) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Étant donné que le rapport présente déjà une description détaillée des événements récents en Guinée-Bissau, mon intervention visera surtout à informer le Conseil de l'évolution de la situation politique depuis sa publication, tout en analysant les difficultés actuelles et en faisant des propositions concernant la voie à suivre.

Cette séance se déroule dans le contexte d'une situation politique qui évolue rapidement en Guinée-Bissau. Ces dernières semaines, une série d'événements majeurs sont survenus qui ont d'importantes ramifications. Au niveau national, le Président José Mário Vaz a révoqué l'ancien Premier Ministre, M. Umaro Sissoco Embaló, et l'a remplacé par M. Artur Da Silva. Le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) a enfin tenu son congrès, malgré les tentatives des autorités nationales de le bloquer, et a réélu Domingos Simões Pereira à sa tête.

Au niveau régional, le 4 février, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conformément à sa décision en date du 27 janvier, a imposé des sanctions ciblées à 19 personnes réputées faire obstacle à la mise en œuvre des Accords de Conakry. Ces personnes et les membres de leur famille font l'objet d'une interdiction de voyager et d'un gel de leurs avoirs. Les sanctions prévoient également la suspension de leur participation aux activités de la CEDEAO. La Conférence de la CEDEAO a en outre appelé l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires à appuyer et à faciliter l'application desdites sanctions.

Depuis l'imposition des sanctions, la réaction des parties prenantes nationales est mitigée. Les personnes à qui ces sanctions ont été imposées les ont qualifiées d'injustes et de non fondées, tandis que les partisans de ces sanctions ont parlé de mesure nécessaire pour préserver la voie démocratique du pays. Dans le même temps, les réactions nationales à la nomination de M. Artur Da Silva au poste de Premier Ministre ont généralement été cohérentes. Le 31 janvier, le PAIGC a publié une déclaration dénonçant la nomination de M. Da Silva, la qualifiant de non conforme aux Accords de Conakry. La semaine dernière, le Parti du renouveau social, le deuxième parti au Parlement, et le groupe des 15 parlementaires dissidents du PAIGC ont également publié des déclarations publiques soulignant qu'ils ne participeraient qu'à un Gouvernement formé sous un Premier Ministre de consensus, en stricte conformité avec les Accords de Conakry. Jusqu'à présent, les efforts déployés par le Premier Ministre pour consulter les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale sur la formation d'un gouvernement sans exclusive n'ont pas porté leurs fruits.

Sous ma direction, le groupe des cinq partenaires régionaux et internationaux, composé de représentants de l'Union africaine, de la CPLP, de la CEDEAO, de l'Union européenne et de l'ONU, a continué d'harmoniser ses efforts et d'envoyer des messages à des moments opportuns, dans le but de créer un environnement stable et favorable pour un dialogue entre les dirigeants politiques. Cette année, j'ai convoqué trois réunions du groupe. Mes efforts, conjugués à ceux des partenaires, ont mis l'accent sur la mobilisation des autorités nationales et des principales parties prenantes politiques en Guinée-Bissau pour désamorcer l'escalade des tensions, encourager le dialogue politique en vue de sortir de l'impasse politique, appeler à la protection et au respect des droits fondamentaux des citoyens bissau-guinéens, et demander instamment à toutes les parties prenantes lésées de faire valoir leurs revendications par des moyens juridiques et constitutionnels.

En outre, sous ma direction, le BINUGBIS continue de jouer un rôle central en appuyant et en facilitant les efforts de médiation régionaux de la CEDEAO, notamment en veillant à la participation des parties prenantes bissau-guinéennes lors du sommet de la CEDEAO à Abuja en décembre 2017, en fournissant un appui technique et logistique aux délégations de haut niveau de la CEDEAO au cours de leurs missions à Bissau et en sensibilisant régulièrement les dirigeants de la région à l'évolution de la situation politique dans le pays, tout en les encourageant à exercer leur influence sur les protagonistes afin de parvenir à des compromis.

L'absence d'un gouvernement stable et fonctionnel depuis plus de trois ans a limité la capacité du BINUGBIS d'exécuter efficacement et durablement certaines tâches relevant de son mandat. Comme l'a recommandé la mission d'examen stratégique dirigée par le Département des affaires politiques en 2016 et approuvée par le Conseil l'année dernière, j'ai simplifié la direction et la structure du BINUGBIS pour promouvoir une meilleure intégration et une meilleure complémentarité avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, tout en développant les capacités politiques de la Mission, ce qui m'a permis d'exercer mes bons offices de manière plus efficace au niveau national. Ces changements ont également permis à l'ensemble du système des Nations Unies en Guinée-Bissau d'apporter aux autorités nationales et à la société civile, y compris aux femmes et aux jeunes, un appui à la consolidation de la paix plus ciblé et plus intégré.

À cet égard, l'appui fourni par le Fonds pour la consolidation de la paix a été crucial. À l'avenir, le BINUGBIS devra consacrer en priorité son énergie à aider les dirigeants du pays dans leurs efforts pour nommer un Premier Ministre acceptable, mettre en place un Gouvernement d'ouverture, organiser et tenir les élections dans les délais prévus et mettre en œuvre les réformes prioritaires mentionnées dans les Accords de Conakry et dans la feuille de route de la CEDEAO.

Jusqu'à l'achèvement du cycle électoral en 2019, la Guinée-Bissau reste plus que jamais un pays qui nécessite une présence dédiée de l'Organisation des Nations Unies pour prévenir une nouvelle détérioration de la situation politique et en matière de sécurité au niveau national et pour éviter toute conséquence négative dans la sous-région. Dans ce contexte, mes bons offices, ma facilitation politique, mes rôles de plaidoyer et de médiation, ainsi que mes efforts pour promouvoir le respect des droits de l'homme et de l'état de droit et assurer un appui intégré à la consolidation de la paix, continueront d'être essentiels.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport, il est vital que l'ONU, pendant encore au moins un an, continue à participer aux efforts de consolidation de la paix dans le pays et à appuyer les initiatives de la CEDEAO en vue du règlement de la crise politique. Le Secrétaire général a fait part de son intention d'autoriser à la fin de cette période une évaluation de la mission actuelle et de présenter au Conseil de sécurité des options sur une reconfiguration éventuelle de la présence des Nations Unies dans le pays. J'espère que le Conseil examinera cette recommandation sous un jour favorable.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dans son communiqué du 13 février, a pleinement souscrit aux mesures prises par la CEDEAO le 4 février, y compris l'imposition de sanctions contre les personnes réputées faire obstacle au processus politique. Il a également prié la Commission de l'Union africaine d'assurer la coordination avec la Commission de la CEDEAO afin de veiller à l'application effective de ces mesures. En outre, il a demandé au Conseil de sécurité d'entériner ce communiqué. À cette étape critique, il serait important que le Conseil de sécurité continue de réaffirmer la centralité des Accords de Conakry et renouvelle son plein appui à la CEDEAO dans ses efforts de médiation ainsi qu'aux mesures qu'elle a prises contre les acteurs politiques réputés faire obstacle au règlement de la crise politique. Je demande

en outre l'appui du Conseil pour souligner l'importance d'organiser d'urgence des élections législatives et de les tenir dans les délais prévus par la Constitution.

Enfin, tout au long de l'année écoulée, la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) a systématiquement fait office d'élément stabilisateur dans le pays. Je demande donc aux membres du Conseil et aux donateurs internationaux d'appuyer le maintien de la présence de l'ECOMIB jusqu'à la tenue d'une élection présidentielle en 2019, notamment en plaidant pour le renouvellement de son mandat et pour la fourniture de l'appui financier nécessaire au maintien de son déploiement.

Je tiens à exprimer ma gratitude au Conseil pour l'intérêt qu'il continue de porter à la promotion de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau. Je voudrais aussi féliciter la CEDEAO et son président en exercice, le Président Faure Gnassingbé, du Togo, ainsi que le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, le Président Alpha Condé, de la Guinée, de leurs infatigables efforts de médiation.

Pour conclure, je veux remercier tous les partenaires multilatéraux et bilatéraux, en particulier l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Union européenne, pour leur attachement à la promotion de la paix et de la prospérité en Guinée-Bissau. Après plusieurs années d'investissement à long terme dans la stabilité de la Guinée-Bissau, le moment est venu de consolider et de récolter les fruits de nos efforts concertés. Il est vital que nous accompagnions ce processus jusqu'à son achèvement.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Touré de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Vieira.

M. Vieira (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à m'adresser au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Depuis mon précédent exposé au Conseil de sécurité, le 24 août de l'année dernière (voir S/PV.8031), plusieurs faits importants se sont produits en Guinée-Bissau. La situation dans le pays évolue rapidement et la Commission la suit de près.

Au Sommet le plus récent de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenu le 16 décembre à Abuja, les chefs d'État et de

gouvernement ont donné un délai de 30 jours aux acteurs politiques de la Guinée-Bissau pour appliquer les Accords de Conakry. La situation a été examinée de nouveau par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, organisée le 27 janvier à Addis-Abeba, en marge de la trentième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

Après 15 mois à la tête du Gouvernement, le Premier Ministre, M. Umaro Sissoco Embaló, a présenté sa démission au Président José Mário Vaz, qui l'a acceptée le 16 janvier. Le 31 janvier, M. Artur Da Silva a pris ses fonctions en tant que nouveau Premier Ministre. Le Ministre togolais des affaires étrangères, M. Robert Dussey, a conduit deux missions de la CEDEAO à Bissau cette année. Le 1^{er} février, la mission de la CEDEAO a publié un communiqué final dans lequel elle a déclaré que la nomination d'un Premier Ministre de consensus, comme le prévoient les Accords de Conakry, n'avait pas été respectée et que la Commission de la CEDEAO commencerait à appliquer des sanctions contre ceux qui faisaient obstacle à une solution politique. Le 4 février, la CEDEAO a publié une décision contenant les noms de 19 personnes soumises à des sanctions, qui prévoient notamment la suspension de leur participation aux activités de la CEDEAO, l'interdiction de voyager à leur rencontre et à l'encontre des membres de leur famille et le gel de leurs avoirs et de ceux de leur famille.

La formation Guinée-Bissau est activement engagée dans le suivi de la situation en Guinée-Bissau et dans la fourniture d'un appui à ce pays au moyen de différentes initiatives. Je suis également en contact permanent avec l'Ambassadeur du Brésil à Bissau, qui entretient d'excellentes relations avec les autorités nationales, les acteurs politiques et les représentants de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais rappeler aux membres du Conseil que le Brésil a été un des premiers pays à reconnaître la Guinée-Bissau en 1974. La même année, nous avons ouvert une ambassade à Bissau.

En 2017, j'ai organisé un petit déjeuner de travail avec les membres de la Commission de consolidation de la paix ainsi que quatre réunions de la formation Guinée-Bissau au niveau des ambassadeurs. L'année dernière, nous avons publié trois déclarations à la presse sur la situation dans ce pays. J'ai également présenté deux exposés au Conseil de sécurité, le 14 février (voir S/PV.7883) et le 24 août.

Du 25 au 28 juillet 2017, j'ai effectué ma première visite à Bissau en ma qualité de Président de la formation

Guinée-Bissau. J'ai rencontré de nombreux acteurs politiques, notamment le Président José Mário Vaz, le Premier Ministre de l'époque, M. Sissoco, plusieurs ministres, des membres de tous les partis représentés au Parlement et des représentants de l'Organisation des Nations Unies. Sur le chemin du retour, je me suis arrêté à Lisbonne, où j'ai rencontré la Secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise, M^{me} Maria do Carmo Silveira.

Le 15 décembre 2017, le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé pour la Guinée-Bissau six nouveaux projets d'un montant total de 7 millions de dollars, devant être exécutés entre janvier 2018 et juin 2019. Ces projets visent à aider à stabiliser le pays en fournissant un appui aux médias et au secteur de la justice, ainsi qu'un soutien aux efforts de réconciliation nationale et à la participation des jeunes et des femmes à la consolidation de la paix et à la vie politique. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a discuté et appuyé ces projets au cours d'une réunion tenue en novembre de l'année dernière.

La Commission de consolidation de la paix continuera de soutenir la Guinée-Bissau, non seulement par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix, mais aussi au moyen de consultations avec différents partenaires, y compris la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales. Dans ce contexte, je prépare une visite à Washington au cours des prochaines semaines pour évoquer avec les représentants de la Banque mondiale les possibilités de coopération avec la Guinée-Bissau.

Le lundi 12 février, j'ai convoqué une réunion de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix pour examiner les faits nouveaux récents survenus dans le pays. À cette occasion, nous avons entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et Chef du Département des affaires politiques, M. Jeffrey Feltman. Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Feltman d'avoir été présent. C'était un signe positif de mobilisation auprès de la Commission et de confiance à l'égard de son rôle. Cela illustre également sa volonté de contribuer à trouver un moyen de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la Guinée-Bissau.

Au cours de cette réunion, les participants ont pu se pencher sur les faits nouveaux survenus récemment dans le pays, notamment la décision d'imposer des sanctions prise par la CEDEAO. Ils ont souligné

la nécessité d'un dialogue et ont évoqué le rôle de la région, ainsi que l'importance de mettre en œuvre les Accords de Conakry. Les États membres ont également salué l'action menée en Guinée-Bissau par le Fonds pour la consolidation de la paix. Nombre de participants ont insisté sur le fait qu'il est pertinent de respecter le cadre constitutionnel pour les préparatifs des élections. Les États membres se sont félicités que les forces armées ne soient pas impliquées dans la crise politique. De nombreuses délégations ont mentionné la présence positive de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB). Les délégations ont également appuyé la prorogation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), qui devrait advenir d'ici à la fin du mois, et ont souligné l'importance que revêtent les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré.

Enfin, je souhaite informer le Conseil que j'ai l'intention de me rendre en Guinée-Bissau dans les prochains mois, pour consulter un large éventail de parties prenantes sur la manière dont la Commission peut appuyer les efforts de consolidation de la paix dans le pays et aider les acteurs politiques à trouver un moyen de sortir de l'impasse actuelle. La date exacte de ma visite dépendra de l'évolution de la situation sur le terrain et sera fixée en consultation avec les autorités locales.

Je tiens à rappeler que le Brésil préside actuellement la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Comme ce fut le cas pour mes précédents exposés au Conseil, la CPLP a souscrit à mes observations.

Je voudrais terminer ma déclaration en réaffirmant que la Commission de consolidation de la paix continuera de faire tout son possible pour épauler la Guinée-Bissau, et je voudrais énoncer les recommandations suivantes à cet égard.

Je réaffirme l'appui de la formation Guinée-Bissau à la feuille de route en six points signée à Bissau et aux Accords de Conakry, car ils fournissent un cadre pour sortir de la crise. J'appelle les autorités bissau-guinéennes et les principaux acteurs politiques à faire montre de leadership et de détermination en prenant des mesures propres à conduire à la mise en œuvre desdits accords. Je prends bonne note des efforts de la région visant à sortir de l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays. J'insiste sur l'importance d'organiser des élections libres et régulières, conformément à la Constitution bissau-guinéenne, et demande à la communauté internationale d'appuyer ce processus. Je

souligne qu'il importe de proroger d'un an le mandat du BINUGBIS, ainsi que le recommande le Secrétaire général. Je salue également l'efficacité du rôle de prévention et de dissuasion que joue l'ECOMIB. Enfin, je tiens à féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, pour les efforts qu'il déploie afin de contribuer à la mise en place d'un contexte politique propice dans le pays.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie l'Ambassadeur Vieira de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Tanoh-Boutchoué (Côte d'Ivoire) : Je voudrais commencer ma déclaration en remerciant le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, pour son exposé édifiant sur la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

J'articulerai mon intervention autour de deux points principaux, à savoir la mise en œuvre des Accords de Conakry par les parties signataires bissau-guinéennes et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

La Guinée-Bissau traverse un nouvel épisode dans la grave et profonde crise politique et institutionnelle qu'elle connaît depuis quelques années. Cette situation, qui est caractérisée par une impasse politique, préoccupe mon pays et l'Afrique de l'Ouest, et interpelle le Conseil afin qu'il agisse avec davantage de fermeté aux côtés de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine, pour amener les acteurs politiques de la Guinée-Bissau à respecter leurs engagements. En effet, en dépit de la signature, le 14 octobre 2016, des Accords de Conakry, censés favoriser la désignation d'un Premier Ministre de consensus et la mise en place d'un gouvernement inclusif, le pays est à nouveau sans gouvernement, confronté à un blocage du Parlement et à une profonde crise de confiance entre le Président de la République et son parti, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde.

Cette impasse fait craindre non seulement un glissement préjudiciable du calendrier électoral qui prévoit la tenue des élections législatives en mai 2018 et le scrutin présidentiel en 2019, mais également l'aggravation des tensions politiques et le développement de l'économie criminelle liée au trafic de drogue. Mon pays salue les efforts constants de la CEDEAO pour

régler définitivement la crise en Guinée-Bissau, dans le strict respect des dispositions communautaires et du cadre constitutionnel de ce pays. Le blocage actuel en Guinée-Bissau est l'aboutissement d'un long processus de dégradation de la situation politique et du manque de volonté manifeste des acteurs politiques à s'engager en faveur d'un règlement consensuel de la crise, en dépit des appels et des efforts de la CEDEAO.

La Côte d'Ivoire appelle les parties à mettre en œuvre, de bonne foi et sans délai, les Accords politiques de Conakry. Ma délégation salue à nouveau pour son leadership, de même que l'engagement continu de ses dirigeants, le Président togolais Faure Gnassingbé, Président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, et le Président guinéen Alpha Condé, Médiateur de la CEDEAO, dans la recherche d'une solution à l'impasse politique en Guinée-Bissau. En outre, la Côte d'Ivoire voudrait féliciter la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) pour son inestimable contribution à la stabilité dans ce pays.

La CEDEAO, au terme d'un long processus de vaine mise en garde, s'est résolue à adopter des sanctions individuelles contre 19 personnalités considérées comme hostiles au processus de sortie de crise en Guinée-Bissau. Ces sanctions constituent un signal fort de la détermination de la CEDEAO à sortir le pays de cette crise qui n'a que trop duré. Ces mesures, qui portent précisément sur la suspension de toute participation des personnes concernées aux activités de la CEDEAO, sur l'interdiction de voyager, sur le refus de délivrance de visa à leur encontre et aux membres de leurs familles, ainsi que sur le gel de leurs avoirs financiers, doivent être appliquées avec la dernière rigueur. Ces sanctions, faut-il le rappeler, trouvent leur fondement dans l'Acte additionnel du 17 février 2012 portant régime des sanctions à l'encontre des États membres qui n'honorent pas leurs obligations vis-à-vis de la CEDEAO, et dans l'article 45 du Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance. La Côte d'Ivoire félicite la CEDEAO pour ces mesures courageuses, qui doivent servir d'électrochoc à la classe politique bissau-guinéenne, et se réjouit de leur approbation effective par l'Union africaine.

La Côte d'Ivoire invite le Conseil soutenir à son tour pleinement la CEDEAO, dans l'intérêt de la paix et de la cohésion nationale en Guinée-Bissau. À cet effet, elle appelle le Conseil à adopter par consensus le projet de résolution relatif au renouvellement du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation

de la paix en Guinée-Bissau, qui requiert également l'endossement desdites sanctions.

Par ailleurs, ma délégation exhorte la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'Union Européenne et l'Organisation des Nations Unies à soutenir également les efforts de la CEDEAO dans l'application effective de ces mesures qui visent à faire respecter les Accords de Conakry. La stabilité institutionnelle et politique, de même que la paix et la sécurité en Guinée-Bissau, dépendent en priorité des Bissau-Guinéens eux-mêmes. Nous les invitons pour ce faire, à s'approprier, enfin, les Accords de Conakry. Sans cet investissement des parties elles-mêmes, les perspectives de sortie de crise et d'un retour définitif de la paix en Guinée-Bissau resteront illusoire.

En ce qui concerne les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), ma délégation se réjouit des différentes initiatives menées en vue de soutenir le dialogue politique et le processus de réconciliation nationale. Elle l'encourage, par ailleurs, à poursuivre ses consultations en vue de faire avancer la question de la réforme du secteur de la sécurité et à répondre aux exigences du mécanisme de consolidation de la paix en cours en Guinée-Bissau.

Ma délégation remercie le Représentant spécial du Secrétaire général en Guinée-Bissau pour ses efforts de médiation, de consolidation de l'état de droit et de renforcement des capacités des institutions bissau-guinéennes. La Côte d'Ivoire encourage les partenaires internationaux, notamment l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne, le CPLP et la CEDEAO à une meilleure synergie de leurs interventions sur le terrain pour une plus grande efficacité. Mon pays se félicite également de la forte implication des Bissau-Guinéennes dans le processus politique et, en particulier, du rôle qu'elles jouent dans la facilitation du dialogue entre les parties.

Concernant le renouvellement du mandat du BINUGBIS, je voudrais informer les membres du Conseil que la Côte d'Ivoire leur soumettra bientôt, pour adoption, un projet de résolution sur la question. De même, si cela convient à tous les États membres du Conseil un projet de déclaration à la presse leur sera également soumis pour adoption.

Pour conclure, mon pays réitère son appel à toutes les parties prenantes de la crise en Guinée-Bissau à s'inscrire résolument dans les efforts de la communauté

internationale, en particulier de la CEDEAO, en vue de favoriser la mise en œuvre intégrale des Accords de Conakry, qui garantissent la sortie de l'impasse politique dans laquelle se trouve plongé le pays.

Je voudrais terminer en remerciant l'Ambassadeur Mauro Vieira, du Brésil, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, pour toutes les informations qu'il a bien voulu fournir au Conseil.

Mme Tachco (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Touré, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé, ainsi que l'Ambassadeur Vieira pour son présentation mais aussi pour le leadership dont il fait montre à la tête de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité a pu constater dernièrement des avancées notables en Afrique de l'Ouest, dans des pays qui, pendant des années voire des décennies, n'avaient connu que violence et tragédie. Je pense notamment au premier transfert démocratique du pouvoir au Libéria, en plus de 70 ans, à la poursuite de la consolidation de la démocratie en Gambie, et à la croissance économique soutenue dans tous les pays de la région.

Il reste, toutefois, de nombreux et lourds défis à relever, comme la menace terroriste posée par Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest, les élections et les réformes qui attendent les pays où une transition démocratique est prévue, et les crises humanitaires et les déplacements, autant de problèmes qui méritent tous l'attention continue du Conseil de sécurité. Étant donné l'urgence et l'ampleur de ces problèmes, les États-Unis estiment que l'impasse politique dans laquelle la Guinée-Bissau s'est elle-même embourbée depuis 30 mois est inacceptable.

Voilà trop longtemps que nous nous réunissons pour entendre des mises à jour sur des progrès politiques sporadiques qui finissent toujours par s'estomper du fait de l'obstruction et des faux fuyants des dirigeants du pays. Les États-Unis sont profondément déçus par la décision du Président Vaz d'ignorer les Accords de Conakry et de refuser de nommer un Premier Ministre de consensus et de former un Gouvernement inclusif. Le Président Vaz doit d'urgence prendre des mesures en vue de la formation d'un gouvernement d'unité, ce qui ouvrira la voie à la tenue d'élections législatives pacifiques en mai.

On comprend que les Bissau-Guinéens soient frustrés par l'incapacité de leur gouvernement d'avancer dans la mise en œuvre des Accords. Ils méritent mieux. Le temps presse, et on peut voir que la tension monte. Des rassemblements politiques ont donné lieu à des affrontements tandis que les Bissau-Guinéens expriment publiquement leur mécontentement face au processus politique squelettique. Face à ces affrontements, les dirigeants de la Guinée-Bissau ont répondu par la répression. Le Gouvernement se doit de respecter le droit des personnes de s'exprimer librement, et défendre ce droit.

Le 4 février, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris la décision ambitieuse d'imposer des sanctions ciblées à 19 personnes réputées faire obstacle à la mise en œuvre des Accords de Conakry, y compris les membres de leurs familles. Les États-Unis se félicitent de ces efforts visant à tenir ceux qui occupent le pouvoir pour responsables et à les amener à faire enfin ce qui est juste pour les Bissau-Guinéens. Nous nous félicitons aussi du renouvellement du mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau et encourageons l'armée bissau-guinéenne à continuer de s'en tenir à sa politique de non-ingérence, tout en continuant de remplir son rôle constitutionnel.

Des années durant, la communauté internationale et les Nations Unies ont investi des ressources en Guinée-Bissau afin de faire des choses importantes qui profitent à la population. Mais, avec un Gouvernement dans l'impasse, il n'est pas possible de dûment s'attaquer aux questions sérieuses que sont par exemple la réforme du secteur de la sécurité et la lutte contre la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogue et la traite des êtres humains. Ce n'est pas acceptable.

Comme l'Ambassadrice Haley l'a dit sur la question du maintien de la paix, l'ONU ne peut pas opérer efficacement dans des environnements où les gouvernements ne coopèrent pas. Cela s'applique aussi aux missions politiques telles que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). En restant engagé dans cette voie, le BINUGBIS, loin de poursuivre un partenariat avec un Gouvernement prêt à agir, ne ferait que permettre à ce dernier de continuer son œuvre d'obstruction. Les élections doivent avoir lieu comme prévu, et elles requerront un soutien. Toutefois, le Gouvernement doit d'abord mettre fin à l'impasse pour convaincre ses partenaires que l'appui de la communauté

internationale permettra de consolider les progrès politiques et la volonté d'aplanir les divergences afin que le Gouvernement se remette au travail.

Pour terminer, nous appelons une fois de plus l'attention sur les citoyens ordinaires de la Guinée-Bissau qui, durant une bonne partie de leur existence, n'ont connu ni stabilité ni gouvernance démocratique durable. C'est à eux que le Conseil de sécurité doit penser quand nous prenons des mesures pour amener les dirigeants du pays à renoncer à leur obstination égoïste et à agir pour améliorer les conditions de vie de leur population. Ils doivent comprendre que nous sommes à bout de patience.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé sur les dernières évolutions de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur Mauro Vieira de ses observations faites en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

L'impasse politique et la paralysie institutionnelle qui se poursuivent en Guinée-Bissau restent un motif de vive préoccupation. Les difficultés socioéconomiques qui en ont résulté ces deux dernières années ont eu des effets négatifs sur la population de la Guinée-Bissau et finiront par fragiliser la paix et la stabilité dans le pays. Nous saluons le rôle important joué par la Commission de consolidation de la paix et nous félicitons des projets très utiles qui ont été approuvés au titre du dispositif d'intervention intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix, pour un montant d'environ 7,3 millions de dollars. Ces projets contribueront assurément à atténuer les difficultés socioéconomiques des femmes et des jeunes, ainsi qu'à promouvoir la stabilité.

On ne saurait trop insister sur l'importance fondamentale des Accords de Conakry pour pérenniser la paix et la sécurité et réaliser le développement durable. Nous appelons de nouveau toutes les parties en Guinée-Bissau à respecter et à mettre en œuvre ces accords afin de régler leurs divergences et de relever les défis auxquels leur pays est confronté. Nous les exhortons à créer les conditions propices à la tenue des élections législatives et présidentielle en 2018 et 2019, respectivement. Toutes les parties doivent également éviter toute action ou déclaration susceptible d'aggraver

les tensions et d'inciter à la violence. Il est, en effet, essentiel que les forces de sécurité et les forces armées de la Guinée-Bissau continuent de respecter la Constitution du pays et s'abstiennent de s'ingérer dans la crise politique et institutionnelle.

Ceux qui continuent d'entraver la mise en œuvre de l'Accord doivent se voir clairement signifiés que leurs actes ne seront pas tolérés. À cet égard, nous saluons le rôle joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la délégation de haut niveau qu'elle a dépêchée en Guinée-Bissau il y a deux semaines. Nous appuyons sa décision en faveur du rétablissement de la gouvernance démocratique et du respect de l'état de droit en Guinée-Bissau, telle qu'entérinée dans le communiqué publié aujourd'hui par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Le Conseil doit appuyer la décision de la CEDEAO et de l'Union africaine et transmettre un message clair et uni à toutes les parties à ce sujet. Nous pensons que les efforts concertés déployés par la CEDEAO, l'Union africaine, l'ONU et d'autres partenaires concernés demeurent indispensables pour trouver une solution durable à la crise politique en Guinée-Bissau.

Nous exprimons notre appui au BINUGBIS, qui doit pouvoir continuer à fournir l'appui nécessaire aux Bissau-Guinéens afin de résoudre l'impasse politique actuelle et de créer un environnement propice au dialogue entre tous les acteurs du pays. C'est pourquoi nous appuyons pleinement la recommandation faite par le Secrétaire général de proroger le mandat du Bureau d'un an, jusqu'au 28 février 2019.

Enfin, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour qu'un soutien financier soit fourni à la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau afin qu'elle puisse continuer de s'acquitter de son mandat, qui a été prorogé au 31 mars, et mener à bien la formation indispensable des forces de sécurité nationale bissau-guinéennes. Pour terminer, nous appuyons le projet de déclaration à la presse proposé par la Côte d'Ivoire et sommes prêts à collaborer étroitement sur le projet de résolution renouvelant le mandat du BINUGBIS.

Mme Gueguen (France) : Je remercie M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), pour son intervention claire et précise, qui nous rappelle combien la Guinée-Bissau se trouve aujourd'hui à un tournant décisif. Je remercie également l'Ambassadeur

Mauro Vieira pour son action à la tête de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et pour son appel fort au soutien des initiatives régionales et au respect du cycle électoral en Guinée-Bissau.

La France est préoccupée par la non-application des Accords de Conakry depuis octobre 2016. Ces accords, qui prévoient notamment la désignation d'un Premier Ministre de consensus, sont restés lettre morte, alors même qu'il fournissent un plan de résolution du conflit. Cette impasse politique n'est pas sans conséquences sur le terrain. Des heurts ont eu lieu à plusieurs reprises entre la police et les partis politiques d'opposition. Le respect des droits de l'homme n'est pas non plus assuré en Guinée-Bissau. Les derniers développements sur le terrain montrent que les autorités bissau-guinéennes n'hésitent plus à limiter la liberté de réunion et la liberté de manifestation. Or, l'établissement d'un cadre de conformité robuste en matière de respect des libertés publiques est une condition indispensable à une sortie de crise en Guinée-Bissau. Nous appelons donc la communauté internationale à être particulièrement vigilante à cet égard.

Du fait des risques de détérioration de la situation politique et sécuritaire, il est grand temps que l'ensemble des parties respectent leurs engagements pour parvenir à un consensus national. C'est d'autant plus le cas que la fenêtre d'opportunité est étroite, à mesure que la date des élections législatives prévues au printemps de cette année approche. Il est particulièrement important, à cet égard, de faire en sorte que le calendrier des élections législatives et présidentielle soit maintenu.

J'insisterai sur trois points qui nous semblent essentiels dans la perspective du renouvellement du mandat du BINUGBIS d'ici la fin de ce mois.

Premièrement, nous devons apporter un soutien accru aux initiatives régionales. À ce titre, la France salue les efforts répétés de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment l'action de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau et l'adoption récente d'une liste de sanctions relative aux personnes entravant la mise en œuvre des Accords de Conakry. Il s'agit d'une avancée importante et d'un signal envoyé aux acteurs locaux concernés. Nous sommes convaincus que la solution au conflit passera par la concertation entre les acteurs locaux et la communauté internationale. À cet égard, le format dit « P5 local Bissau » - groupe de cinq partenaires internationaux basés en Guinée Bissau -, qui regroupe l'Union

africaine, l'Union européenne, l'ONU, la CEDEAO et la Communauté des pays de langue portugaise, offre une plateforme de coordination privilégiée qu'il convient de soutenir.

Deuxièmement, il est crucial que le Conseil de sécurité joue pleinement son rôle dans la résolution de l'impasse politique actuelle en Guinée-Bissau. Le Conseil doit accroître la pression sur les acteurs locaux, en particulier le Président Vaz, et mettre chacune des parties bissau-guinéennes face à ses responsabilités. Des sanctions ont été prises en 2012 à travers la résolution 2048 (2012) et des mesures complémentaires pourraient être envisagées en soutien aux mesures prises par la CEDEAO.

Troisièmement, dans ce contexte, il est essentiel de renouveler le mandat du BINUGBIS, qui vient à échéance le 28 février prochain, et de marquer ainsi l'engagement de l'ONU à continuer de participer au processus de résolution du conflit. Nous devons aussi envisager une restructuration du BINUGBIS à la lumière d'une évaluation de l'impact de ses activités sur le terrain.

Il est temps pour les parties en Guinée-Bissau de passer de la parole aux actes. Les engagements doivent maintenant se traduire en actions concrètes.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de la tenue de la présente séance et remercie M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, de son exposé. Nous remercions également l'Ambassadeur Mauro Vieira de son engagement et de son leadership en tant que Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Pérou suit avec préoccupation la situation en Guinée-Bissau. Malgré les efforts déployés par la communauté internationale et les organisations régionales en vue de trouver une solution à la crise politique, peu de progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des Accords de Conakry, conclus en octobre 2016. Nous voudrions souligner trois points fondamentaux.

Premièrement, le Pérou estime que le bon déroulement des élections prévues en 2018 et 2019 est d'une importance décisive pour l'instauration d'une paix durable. À cet égard, nous sommes préoccupés par la désignation d'un Premier Ministre qui ne

recueille par le consensus de toutes les parties, ce qui est contraire aux Accords de Conakry et sape la crédibilité du Gouvernement. Qui plus est, quatre des membres de la Commission électorale nationale, dont son président, n'ont pas pu être nommés par l'Assemblée nationale, qui ne s'est pas réunie depuis janvier 2016. De telles conditions compliquent la tenue des élections législatives prévues en mai. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est nécessaire et urgent que toutes les parties reprennent un dialogue sans exclusive afin de mettre en œuvre les engagements pris.

Nous saluons les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, notamment l'imposition de sanctions contre ceux qui entravent l'application des Accords de Conakry, conformément aux règles de la région. Nous pensons qu'il est important d'accroître la participation des femmes et des jeunes au dialogue requis et aux élections à venir. C'est pourquoi nous appelons l'attention sur les efforts du Groupe de médiation des femmes, qui cherche à améliorer la participation des femmes aux processus politiques du pays.

Deuxièmement, nous sommes préoccupés par le fait que, malgré la relative stabilité actuelle, l'impasse dans laquelle se trouve le processus politique pourrait conduire à une résurgence de la violence et de la criminalité endémique, étant donné notamment la vulnérabilité du pays face à des menaces, telles que le terrorisme, la criminalité organisée et la traite des êtres humains. À cet égard, nous soulignons le lancement du réseau national de défenseurs des droits de l'homme. Comme l'a noté le Secrétaire général dans son rapport (S/2018/110), des réformes doivent être entreprises dans ce domaine : il s'agit notamment d'améliorer l'efficacité des forces armées et de professionnaliser la police. Par ailleurs, nous appelons au plein respect du droit fondamental à la liberté d'expression en Guinée-Bissau.

Troisièmement, en ce qui concerne le développement socioéconomique, nous tenons à souligner que si la Banque mondiale constate une croissance de 5 % pour l'année écoulée, il est important de tenir compte du fait que cette augmentation est principalement liée à l'augmentation des prix internationaux du principal produit d'exportation du pays, ce qui est également un signe de vulnérabilité économique et sociale dans un pays où le taux de pauvreté s'élève à près de 70 %. Nous estimons donc que la consolidation et la pérennisation de la paix exigent d'investir davantage dans le développement du pays. Les projets du Fonds pour la

consolidation de la paix, qui visent à autonomiser les femmes et les jeunes, à promouvoir la réconciliation sociale et à renforcer le pouvoir judiciaire, doivent y contribuer. Nous soulignons la nécessité de garantir la prévisibilité et la stabilité du financement du Fonds. Nous estimons également que les activités que promeut la Commission de consolidation de la paix doivent être dûment coordonnées avec celles du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et de l'équipe de pays des Nations Unies.

Enfin, nous appuyons le renouvellement du mandat du BINUGBIS pour une année supplémentaire, comme l'a suggéré le Secrétaire général, et saluons le rôle important que jouent la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Union européenne, entre autres acteurs internationaux engagés aux côtés de la Guinée-Bissau.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je tiens avant tout à remercier, au nom de la République de Guinée équatoriale, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), M. Modibo Touré, ainsi que son équipe, de l'exposé important et détaillé qui nous a été présenté concernant la situation en Guinée-Bissau. Nous remercions également le Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Mauro Vieira, du Brésil, de sa déclaration, dans laquelle il a souligné la participation de la formation à diverses initiatives en Guinée-Bissau.

La République de Guinée équatoriale a toujours suivi de très près et avec le plus grand intérêt l'évolution de la crise politique et institutionnelle que traverse la Guinée-Bissau. Cet intérêt s'est encore renforcé depuis qu'elle a adhéré à la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) en 2014, et maintenant qu'elle préside le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau.

En ma qualité de Président du Comité 2048, je tiens à exprimer notre préoccupation face à la stagnation du processus de paix en Guinée-Bissau, qui empêche le pays de poursuivre son programme national de réforme et menace de saper les progrès accomplis depuis le rétablissement de l'ordre constitutionnel en 2014.

La Guinée équatoriale salue l'engagement des partenaires multilatéraux internationaux, en particulier

le groupe des cinq partenaires internationaux basés en Guinée-Bissau, composé de représentants de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la CPLP, de l'Union européenne et de l'ONU, et les remercie des ressources et des efforts considérables mobilisés, sur le plan tant humain que financier. Cette synergie d'acteurs internationaux en ce qui concerne la problématique bissau-guinéenne témoigne indubitablement de la volonté de la communauté internationale de trouver une solution pacifique et consensuelle qui serve l'intérêt national de la Guinée-Bissau.

Les Accords de Conakry doivent demeurer la référence de base pour les acteurs politiques nationaux. Ces accords prévoient la nomination d'un premier ministre ayant la confiance du Président de la République, et ils stipulent que cette nomination doit être le fruit d'un processus consensuel entre toutes les forces vives du pays. La République de Guinée équatoriale a pris note du rejet de la nomination de M. Augusto Antonio Artur Da Silva par la CEDEAO et les acteurs politiques bissau-guinéens, en particulier les deux principaux partis politiques, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde et le Parti du renouveau social, compte tenu du caractère non consensuel de cette énième nomination pour au poste de premier ministre. Face à cette situation, la République de Guinée équatoriale appelle tous les acteurs politiques de la République de Guinée-Bissau, qu'il s'agisse du Président ou des dirigeants des deux principaux partis, à unir leurs efforts pour faciliter la formation d'un gouvernement sans exclusive qui créerait les conditions politiques propices à l'organisation des prochaines élections législatives, qui sont prévues cette année, et de l'élection présidentielle prévue en 2019.

À cet égard, la République de Guinée équatoriale espère que le calendrier électoral prévu par la Constitution nationale sera respecté. Elle estime également qu'il faut mettre en place un mécanisme d'appui international au processus électoral pour mettre à jour les listes électorales et aider la Commission électorale nationale à s'acquitter efficacement de ses responsabilités, et pour contribuer à tous les autres préparatifs nécessaires à la tenue d'élections démocratiques et transparentes, dont les résultats permettront de sortir définitivement de l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays ces dernières années.

La prorogation du mandat du BINUGBIS est un élément essentiel au règlement de la crise. Comme

cela a été annoncé, la CEDEAO a décidé de prolonger jusqu'au 31 mars 2018 le mandat de sa mission en Guinée-Bissau. Les efforts de l'ONU doivent s'inscrire dans cette dynamique. Le vote du Conseil de sécurité prévu le 27 février doit permettre de prolonger d'un an ou plus le mandat du BINUGBIS, jusqu'à l'élection présidentielle prévue en 2019. La République de Guinée équatoriale estime que les partenaires internationaux doivent continuer de donner la priorité à la médiation, aux bons offices, au dialogue et aux négociations directes, qui sont les seuls moyens viables de sortir de l'impasse politique et institutionnelle actuelle.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Guinée-Bissau et les activités du BINUGBIS (S/2018/110) nous apprend que l'indignation latente de la population face à une situation politique incertaine risque de créer un climat propice à l'instabilité et à la criminalité. À cet égard, la Guinée équatoriale renouvelle sa gratitude envers les forces de défense et de sécurité, qui gardent une position neutre et républicaine. En conséquence, nous encourageons tous les acteurs politiques bissau-guinéens à faire passer l'intérêt supérieur du pays et de la population, l'amour de la patrie et leur sens des responsabilités avant toute autre considération, et à s'efforcer de créer des conditions propices à l'organisation d'élections libres, justes et transparentes.

La stabilisation du pays ne doit pas être dissociée du relèvement économique. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction la contribution de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix, au financement de divers projets multisectoriels. La République de Guinée équatoriale ne restera pas en marge des bons offices et des négociations, et elle tient à signaler au Conseil de sécurité qu'en sa qualité de pays membre de la CPLP et de Présidente du Comité 2048, elle appuiera et prendra toutes les initiatives qu'elle jugera nécessaires afin de contribuer aux efforts en cours en vue du règlement définitif de la situation que traverse la Guinée-Bissau, qui est pour nous un pays frère.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, de son exposé. Je le félicite, ainsi que son équipe, des travaux utiles entrepris pour venir en aide au peuple bissau-guinéen. Je remercie également le Représentant permanent du Brésil, l'Ambassadeur Mauro Vieira, en sa qualité

de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Étant donné que l'Ambassadeur Vieira a mentionné les relations de longue date qu'entretient son pays avec la Guinée-Bissau, je pensais saisir cette occasion pour souligner que la Suède a reconnu la Guinée-Bissau en 1974, et que nous avons commencé à appuyer la résolution 2911 (XXVII) de l'Assemblée générale, concernant son autonomie, en 1968. Dans les années 70 et 80, la Guinée-Bissau était l'un de nos principaux partenaires de développement. La Suède et le peuple bissau-guinéen sont donc liés par une amitié profonde et historique, et c'est dans cet esprit d'amitié que nous nous engageons à appuyer la Guinée-Bissau pour qu'elle relève les défis complexes auxquels elle est actuellement confrontée.

En outre, nous nous félicitons de cette occasion de mettre à profit les conseils stratégiques de la Commission de consolidation de la paix et sa perspective à long terme, qui sont indispensables à la pérennisation de la paix en Guinée-Bissau. Les activités financées par le Fonds pour la consolidation de la paix à cette fin sont également importantes. Une approche intégrée de la part de la famille des Nations Unies en Guinée-Bissau peut contribuer positivement à relever les défis liés à la consolidation de la paix. En conséquence, nous saluons les efforts décrits dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/110).

Nous sommes préoccupés par la crise politique de plus en plus persistante en Guinée-Bissau. L'absence de progrès concernant la sortie de l'impasse sape les efforts de consolidation de la paix et prend en otage le développement socioéconomique du pays. Le règlement de la crise est donc une condition préalable à la consolidation de la paix dans le pays. La feuille de route en six points de Bissau et les Accords de Conakry demeurent la seule voie légitime à suivre et doivent être mis en œuvre. La nomination d'un Premier Ministre de consensus, comme le prévoient les Accords, est essentielle. Les dirigeants nationaux doivent honorer leurs engagements et s'acquitter de leurs responsabilités.

Nous saluons vivement les efforts de médiation entre les parties déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue de trouver une solution à la crise politique. La CEDEAO joue un rôle essentiel au nom de la région, et nous saluons ses efforts constants en vue de parvenir à un consensus sur l'application de la feuille de route et des Accords de Conakry. Nous saluons la décision de la CEDEAO

d'imposer des sanctions à ceux qui entravent la mise en œuvre des Accords. Il importe que la communauté internationale appuie pleinement les efforts régionaux de façon concertée et cohérente. À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration publiée hier par l'Union africaine à l'appui de la CEDEAO, notamment en ce qui concerne les sanctions.

La paix et la sécurité à long terme en Guinée-Bissau ne seront instaurées que lorsque l'on aura remédié aux causes profondes du conflit. La réforme constitutionnelle, la réconciliation et le dialogue politique, le renforcement de l'état de droit par l'intermédiaire d'institutions solides et sans exclusive, et la garantie de l'égalité des chances sur le plan économique sont autant d'éléments essentiels à cet égard. Par ailleurs, il est indispensable que tous les groupes de la société fassent entendre leur voix. En particulier, il est crucial de garantir la participation pleine et effective des femmes. Nous convenons avec le Secrétaire général que la promotion et le respect des droits de l'homme sont indispensables à la pérennisation de la paix et à la garantie d'une stabilité et d'un développement à long terme en Guinée-Bissau. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités nationales à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales et à se garder de tout nouvel acte de nature à nuire à l'état de droit. Je voudrais également prendre un moment pour saluer la neutralité de l'armée et le fait qu'elle s'abstient de toute ingérence dans les affaires politiques du pays.

En ce qui concerne le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), il a un rôle crucial à jouer dans la coordination des efforts internationaux pour appuyer la Guinée-Bissau, notamment la préparation des élections. Il est nécessaire de reconcentrer immédiatement les ressources du Bureau là où elles peuvent être utilisées le plus efficacement, en particulier s'agissant de sortir de l'impasse politique et d'appuyer le processus électoral, de manière à ce qu'il progresse. Nous appuyons fermement l'action que mène le Bureau pour encourager les femmes à participer activement, en tant qu'artisans de la paix, au règlement de la crise politique, notamment en promouvant les efforts de médiation des femmes. En particulier, il nous plaît de constater que l'intégration de démarches tenant compte de la problématique hommes-femmes dans les activités du BINUGBIS et de l'équipe de pays des Nations Unies s'est vue accorder la plus haute priorité par l'ONU en Guinée-Bissau. Nous

attendons avec intérêt d'en savoir plus sur la manière dont ce processus progresse.

Au cours de la réunion de la Commission de consolidation de la paix sur la Guinée-Bissau lundi dernier, tous les acteurs clefs, y compris la Guinée-Bissau, ont estimé qu'il faut accéder à la recommandation du Secrétaire général tendant à la prolongation pour une année du mandat du BINUGBIS. Une prolongation d'une année permettrait une planification à plus long terme et un appui plus efficace à la mise en œuvre des Accords de Conakry et à la tenue d'élections.

La crise politique en Guinée-Bissau dure depuis bien trop longtemps. Il est désormais temps d'aller de l'avant avec la pleine mise en œuvre des Accords de Conakry et avec la préparation de la tenue d'élections sans exclusive. La communauté internationale, de concert avec la région, doit se tenir prête à appuyer le pays sur la voie de la paix et du développement à long terme.

M. Clay (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Touré et l'Ambassadeur Vieira de leurs exposés instructifs.

La situation en Guinée-Bissau est préoccupante. Ce n'est pas le premier pays au monde à connaître une impasse politique, mais c'est un pays qui sort à peine de l'instabilité et de la violence graves de son passé récent. L'impasse politique a entravé la progression des réformes qui sont essentielles pour faire face aux principaux risques de conflit en Guinée-Bissau. La situation ne devrait devenir que plus instable à l'approche de l'échéance électorale. Nous avons déjà assisté à de violents affrontements entre manifestants et forces de police, et nous avons été témoins d'efforts inquiétants visant à restreindre les libertés politiques. La croissance économique est en danger, et une grave détérioration de la stabilité serait extrêmement préjudiciable au développement et aux droits de l'homme. L'économie illicite et la criminalité transnationale organisée risquent de s'enraciner plus profondément, avec des répercussions mondiales. De manière plus générale, l'instabilité en Guinée-Bissau nuit à l'ensemble de la région, qui, au cours de l'année écoulée, a été, pour l'essentiel, le théâtre de progrès politiques positifs.

Le Royaume-Uni se félicite de l'esprit d'initiative dont a fait preuve la région de l'Afrique de l'Ouest, en particulier dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle a

fait montre de persévérance et de patience. C'est une crise qui a commencé en 2015. La région a négocié les Accords de Conakry il y a 15 mois. Elle s'est accordée sur d'innombrables communiqués et a publié un grand nombre de déclarations. Elle a envoyé de nombreuses délégations de haut niveau en Guinée-Bissau, dont trois au cours des six derniers mois seulement. Mais les principaux responsables de la crise en Guinée-Bissau ont répondu par un refus obstiné de céder du terrain et de trouver des compromis. Par conséquent, il est compréhensible que la région commence à perdre patience. La CEDEAO est désormais contrainte d'imposer des sanctions à des personnes réputées entraver la mise en œuvre des Accords de Conakry. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a approuvé cette décision. Le Royaume-Uni appuie la décision prise par la CEDEAO, et nous exhortons le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale à rester unis dans leur appui aux efforts de la CEDEAO.

Nous pensons également qu'il est important de rendre hommage aux efforts audacieux déployés par la société civile en Guinée-Bissau pour résoudre cette crise. En particulier, les initiatives de médiation lancées par le Groupe de médiation des femmes ont été encourageantes, et nous nous félicitons de l'appui que leur apporte l'Organisation des Nations Unies.

Comme indiqué dans la résolution 2343 (2017), pour le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, la priorité doit être de fournir un appui politique aux efforts visant à mettre en œuvre les Accords de Conakry. La prochaine étape cruciale reste la nomination d'un Premier Ministre de consensus, de manière à ce que puisse se poursuivre la préparation des élections législatives de 2018, comme le prévoit la Constitution du pays. Alors que nous ouvrons les débats sur son renouvellement, le Royaume-Uni s'attachera à faire en sorte que le mandat de la Mission réponde à la réalité politique actuelle sur le terrain, qu'il soit réaliste et qu'il soit centré sur les besoins les plus prioritaires.

Le peuple bissau-guinéen a regardé le pays sortir d'une période d'instabilité, mais a ensuite vu ses espoirs de démocratie anéantis par un nœud politique que ses propres dirigeants ont lié. Les efforts de la région et de la communauté internationale pour empêcher le pays de retomber dans le chaos n'aboutiront pas tant que ceux qui ont lié le nœud ne le démêleront pas. Nous espérons

que le bon sens, le compromis et l'attachement à l'avenir de la Guinée-Bissau prévaudront.

Mme Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) :
Tout d'abord, je remercie de leurs exposés très utiles le Représentant spécial du Secrétaire général Modibo Touré et l'Ambassadeur Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

La Pologne suit avec une préoccupation croissante la situation actuelle en Guinée-Bissau. Nous appuyons les efforts de la communauté internationale visant à régler pacifiquement la crise politique dans le pays. Par conséquent, nous appelons tous les acteurs politiques et de la société civile, quelles que soient leurs divergences et leurs ambitions personnelles, à entamer un dialogue dans un esprit de compromis. Dans ce contexte, nous prenons note du fait que l'armée ne s'ingère pas dans les affaires politiques du pays.

La mise en œuvre de la feuille de route de 2016 et des Accords de Conakry est cruciale pour le maintien de la paix et de la stabilité dans le pays. Nous engageons les autorités bissau-guinéennes à mener à terme leur application et à organiser les élections législatives prévues pour mai, dans une atmosphère pacifique garantissant le pluralisme politique et l'impartialité. Nous pensons que les femmes et les jeunes doivent être inclus dans toutes les structures de prise de décisions concernant la réforme du secteur de la sécurité, le processus de réconciliation nationale et le renforcement des institutions. À cet égard, nous exhortons les autorités bissau-guinéennes à garantir la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression et d'information.

La Pologne salue le rôle important de la Commission de consolidation de la paix dans la promotion de la bonne gouvernance, du dialogue politique et de la réconciliation nationale en Guinée-Bissau. Nous nous félicitons également du soutien financier notable apporté par le Fonds pour la consolidation de la paix au moyen de son mécanisme de financement des interventions rapides. Depuis le début des activités du Fonds, la Pologne lui fournit un appui financier.

La Pologne soutient aussi les efforts de la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau (ECOMIB), car elle est un facteur important pour parvenir à des

solutions de consensus et à la coopération. La décision des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, publiée le 4 février, qui impose des sanctions aux personnes réputées faire obstacle à la mise en oeuvre des Accords de Conakry est un pas en avant pour engager la responsabilité de ceux qui empêchent de trouver une solution pacifique et de consensus à la crise. Du fait de la situation fragile en matière de sécurité dans le pays, la présence de l'ECOMIB est extrêmement importante. À ce propos, nous nous félicitons de la décision de proroger le mandat de l'ECOMIB jusqu'à la fin du mois de mars. Son rôle est essentiel, en particulier en vue des prochaines élections législatives.

Le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) expire à la fin de ce mois. L'Organisation des Nations Unies doit continuer de participer aux efforts en faveur de la paix dans le pays et d'appuyer les initiatives de la CEDEAO en vue du règlement de la crise politique.

Pour conclure, la Pologne encourage toutes les parties en Guinée-Bissau à participer au dialogue. Nous exprimons également notre plein appui au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré. Nous attendons avec intérêt la prorogation prochaine du mandat du BINUGBIS.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, et l'Ambassadeur Mauro Vieira de leurs exposés détaillés sur la situation en Guinée-Bissau, et nous exprimons notre plein appui à leur attachement à faciliter une solution politique de la crise.

Le Kazakhstan est vivement préoccupé par l'impasse politique prolongée dans laquelle se trouve le pays. Nous nous associons à d'autres orateurs pour demander à toutes les parties prenantes de participer à un dialogue politique inclusif et d'appliquer immédiatement les Accords de Conakry et la feuille de route de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour sortir de l'impasse et rétablir la viabilité institutionnelle. Il est donc nécessaire d'éviter les interprétations différentes des Accords.

Nous saluons les efforts de médiation de la CEDEAO, sous la direction du Président togolais Faure Gnassingbé et du Président guinéen Alpha Condé, ainsi que ceux d'autres membres du groupe des organisations internationales partenaires basées en Guinée-Bissau.

Nous avons pris note de la décision de la CEDEAO d'imposer des sanctions ciblées aux personnes qui font obstacle à la mise en oeuvre des Accords de Conakry. Nous exprimons l'espoir que cette décision contribuera à trouver une solution à la crise et renforcera les institutions démocratiques et les capacités des organes de l'État.

Nous nous félicitons de la prorogation jusqu'au 31 mars du mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB), qui joue un rôle crucial pour assurer la stabilité en Guinée-Bissau, et nous exhortons les partenaires internationaux à continuer de soutenir l'ECOMIB. L'importance des efforts de consolidation de la paix, de bons offices et de coordination du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau ne saurait être sous-estimée. Nous appuyons donc la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le mandat du Bureau soit prorogé pour une année supplémentaire. Nous sommes également d'accord avec sa proposition d'évaluation de la mission si l'impasse politique persiste. Nous notons l'importance de tenir des élections législatives et présidentielle conformément aux délais prévus par la Constitution, et nous demandons aux partenaires internationaux de fournir l'appui technique, logistique et financier nécessaire au processus électoral.

La crise politique actuelle pourrait alimenter davantage la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogues et les activités terroristes. En conséquence, l'accroissement de l'action nationale et du soutien international est crucial pour renforcer et étendre les réformes dans les secteurs de la sécurité, de la justice et des forces de l'ordre. En outre, les mesures les plus efficaces doivent être recherchées afin d'assurer la stabilité et la résilience du pays, en augmentant l'appui aux secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi qu'aux plans de développement existants, notamment le plan « Terra Ranka » et le plan de l'Organisation des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

Pour terminer, nous nous félicitons de l'engagement actif du Groupe de médiation des femmes, et nous insistons auprès des autorités nationales sur l'importance de garantir la participation des femmes et des jeunes au processus politique, à toutes les étapes et à tous les niveaux.

M^{me} Gregoire-Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, et le Représentant permanent du

Brésil, M. Mauro Vieira, qui est intervenu en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

La Guinée-Bissau est depuis des années en proie à une crise politique prolongée. Dans une région caractérisée par une attention et un respect accrus relatifs à l'état de droit, aux droits de l'homme et à la démocratie, la Guinée-Bissau continue d'être en décalage, comme l'indique encore une fois le rapport le plus récent du Secrétaire général (S/2018/110). Compte tenu de cela, le Royaume des Pays-Bas voudrait souligner les trois éléments suivants concernant la situation en Guinée-Bissau.

Premièrement, les Accords de Conakry de 2016 et la feuille de route en six points doivent rester la base d'une solution politique en Guinée-Bissau, et leurs dispositions doivent être appliquées. Deuxièmement, les efforts diplomatiques et politiques de la région par le truchement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) méritent le soutien inébranlable de l'Organisation des Nations Unies, et en particulier du Conseil de sécurité. Troisièmement, le rôle dans le pays du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) à cette étape critique, étant donné les élections prochaines, est plus important que jamais. Il est donc impératif que son mandat soit prorogé.

Premièrement, s'agissant des Accords de Conakry, presque 18 mois se sont écoulés depuis leur conclusion. Le Royaume des Pays-Bas réaffirme la centralité des Accords pour le règlement pacifique de la crise actuelle, et il exhorte les parties à en respecter le contenu. Il est évident qu'un obstacle important qui empêche leur mise en œuvre est lié à la nomination d'un Premier Ministre de consensus. La nécessité de cette nomination est devenue de plus en plus pressante. Les élections législatives se profilant à l'horizon, il est impératif qu'elles se tiennent en temps opportun et de manière transparente et inclusive.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'appui à la CEDEAO, et bien que les six derniers mois aient été principalement caractérisés par la même intransigeance qu'au cours des périodes couvertes par les rapports précédents, une action concertée et des pressions accrues de la part de la région, et de la CEDEAO en particulier, pourraient en fait aboutir, à condition de bénéficier du soutien nécessaire, à des progrès tangibles pour résoudre la crise bissau-guinéenne. La décision prise hier par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union

africaine d'appuyer les efforts de la CEDEAO en est l'illustration. Le Secrétaire général affirme à juste titre dans son rapport que les efforts constants que déploie la CEDEAO pour résoudre la crise sont louables.

Le Royaume des Pays-Bas voudrait signaler clairement qu'il appuie et entérine les efforts de médiation de la CEDEAO et les sanctions qu'elle a imposées. Nous nous félicitons de l'action unifiée de la CEDEAO, et nous pensons que la présence de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau est vitale pour la stabilité de ce pays. La CEDEAO a démontré auparavant que, lorsqu'elle est unie, elle a la capacité d'agir en tant que puissance influente dans la région, comme elle l'a fait, par exemple, en Gambie. Ainsi qu'il l'avait fait à l'époque, le Conseil de sécurité doit fermement appuyer la CEDEAO afin qu'elle joue ce rôle et assume cette responsabilité, comme il doit le faire dans le cas de toute autre organisation régionale en Afrique qui joue un rôle de chef de file pour le maintien de la paix et de la sécurité dans la région.

Ma troisième observation est que la CEDEAO ne peut pas y parvenir à elle seule. Nous félicitons l'Union africaine et la Communauté des pays de langue portugaise de leur collaboration avec l'Union européenne, ainsi que de l'appui qu'elles ont apporté et du rôle constructif qu'elles jouent.

D'après le rapport du Secrétaire général, il est évident que le BINUGBIS joue un rôle vital en Guinée-Bissau. Les élections législatives étant prévues en 2018 et l'élection présidentielle en 2019, le rôle du BINUGBIS est plus que jamais crucial. Nous appelons donc à proroger son mandat pour une durée d'au moins un an, afin de permettre également une planification à plus long terme, notamment s'agissant de fixer des priorités plus concrètes pour le Bureau et de procéder à des adaptations pour répondre aux besoins spécifiques. Le pouvoir fédérateur du BINUGBIS à Bissau demeure essentiel, et son rôle dans la promotion d'élections pacifiques, libres et démocratiques en Guinée-Bissau et dans le bon déroulement du processus postélectoral le sera tout autant. Proroger le mandat de moins de 12 mois n'enverrait pas le bon signal.

Pour terminer, une pression constante en faveur de la mise en œuvre des Accords de Conakry, un appui le plus large possible aux efforts et à l'action de la CEDEAO et le soutien continu du BINUGBIS au processus politique seront autant de facteurs indispensables pour sortir de l'impasse en Guinée-Bissau, en particulier dans le contexte des élections prévues par la Constitution.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), M. Modibo Touré, et l'Ambassadeur du Brésil, M. Mauro Vieira, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, des exposés qu'ils nous ont présentés.

La situation en Guinée-Bissau n'a connu aucune avancée sensible ni amélioration tangible; le climat d'instabilité persiste et compromet de façon manifeste la mise en œuvre intégrale des Accords de Conakry, qui sont indiscutablement le cadre fondamental pour un règlement pacifique de la crise et la recherche d'une paix durable et pérenne dans ce pays. Nous considérons que les répercussions négatives sont susceptibles de s'accroître si les parties se montrent incapables d'abandonner définitivement les intérêts sectaires et de contribuer efficacement aux efforts de médiation et aux bons offices des organisations internationales et des organismes régionaux et sous-régionaux. La Bolivie rejette catégoriquement toute action susceptible de déstabiliser ou compromettre la poursuite du processus de dialogue et de réconciliation qui a été lancé avec la participation de toutes les parties concernées.

Nous appelons à consolider définitivement les Accords, conformément à un dialogue national sans exclusive, et à faire en sorte qu'ils permettent aux membres du Gouvernement, aux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et à toutes les composantes de la société civile de parvenir à un consensus et de donner effet à ces accords dans un esprit constructif, grâce à un compromis légitime visant à trouver une solution politique et sociale durable, au seul bénéfice de la population bissau-guinéenne et dans le strict respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays.

Par ailleurs, nous félicitons l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et sa mission en Guinée-Bissau, l'Union européenne, la Communauté des pays de langue portugaise et le BINUGBIS, par le truchement du Représentant spécial, de leur participation active et de leurs efforts constants pour parvenir à un rapprochement entre les parties en conflit. Nous estimons que les travaux du BINUGBIS, axés sur des initiatives visant à créer des possibilités de dialogue et à favoriser la coopération dans le secteur de la sécurité et dans le monde politique,

dans l'objectif de former un gouvernement d'ouverture, doivent être consolidés. Le renforcement des capacités du Bureau à recourir à des moyens pacifiques pour gérer la crise est impératif si on veut obtenir des résultats encore plus efficaces et tangibles. C'est pourquoi nous appuyons les recommandations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/110) en faveur de la prorogation d'un an du mandat du Bureau.

De la même manière, nous saluons le travail accompli par la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, présidée avec brio par le Brésil, et nous soulignons qu'il importe de resserrer les liens en matière de coordination, d'échange d'informations et de collaboration active entre cet organe et le Conseil de sécurité, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Par ailleurs, nous continuons de promouvoir l'initiative du groupe de médiation des femmes pour la paix. Les efforts déployés par les femmes en Guinée-Bissau pour la recherche d'une solution politique démontrent que la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la participation des femmes à la médiation et au dialogue à tous les niveaux sont fondamentales.

Enfin, nous réaffirmons une nouvelle fois que, en cette période de crise politique, institutionnelle et sociale, veiller au bien-être de la population, et en particulier des couches les plus vulnérables, doit impérativement être l'intérêt suprême qui guide l'action en faveur de la stabilisation définitive de la Guinée-Bissau.

M. Zhang Dianbin (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Représentant spécial Touré et l'Ambassadeur Vieira, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, de leurs exposés. La situation en Guinée-Bissau est globalement stable ces derniers mois, mais elle nécessite toujours que toutes les parties œuvrent de concert pour parvenir à un compromis si elles veulent sortir de l'impasse politique de manière pacifique et le plus rapidement possible.

La Chine espère que les parties en Guinée-Bissau tiendront compte des intérêts du pays, intensifieront leur dialogue et leurs contacts afin d'aplanir rapidement leurs divergences, d'appliquer les Accords de Conakry dans les meilleurs délais, de former un gouvernement d'ouverture et de reprendre les efforts d'édification de la nation. Dans l'intervalle, la communauté internationale doit continuer de suivre la situation en Guinée-Bissau. La Chine continuera d'appuyer le Bureau intégré

des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau dans ses bons offices et ses efforts de médiation, sous la direction de M. Touré, afin de coordonner l'appui international à la Guinée-Bissau, de promouvoir le dialogue politique et de faire avancer le développement socioéconomique du pays.

La communauté internationale doit continuer d'appuyer les organisations régionales et sous-régionales telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté des pays de langue portugaise dans leur rôle de médiation, tout en veillant au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Guinée-Bissau, et en soutenant les pays de la région dans leurs efforts pour régler les problèmes africains par des moyens africains.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé sur l'évolution de la situation politique en Guinée-Bissau. Nous prenons bonne note du rapport du Secrétaire général (S/2018/110) et de l'exposé de M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. La Russie appuie les efforts déployés par l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des pays de langue portugaise pour normaliser la situation en Guinée-Bissau, qui traverse une crise politique, sociale et économique prolongée.

Nous sommes préoccupés par l'absence de progrès tangibles dans la mise en œuvre des Accords de Conakry. Nous tenons à souligner à quel point ces accords sont cruciaux pour atténuer le climat d'hostilité politique et réduire le risque de conflit en Guinée-Bissau. Nous exhortons les représentants des branches exécutive et législative à s'attacher à former un gouvernement d'ouverture, à introduire des réformes, en particulier en ce qui concerne le secteur de la sécurité et la Constitution, et à intensifier leurs efforts conjoints pour préparer les élections parlementaires et présidentielle. Il est absolument vital de consolider l'ordre constitutionnel et l'état de droit et de trouver une solution aux problèmes socioéconomiques qui s'accumulent. Il nous plaît de constater que les forces politiques du pays continuent d'agir dans le respect de la loi et que l'armée a conservé sa neutralité. Nous avons pris note du communiqué publié le 4 février par la CEDEAO, concernant l'imposition de sanctions ciblées à l'encontre de 19 membres de l'élite politique bissau-guinéenne.

S'agissant de la possibilité d'imposer des mesures similaires en se fondant sur les dispositions de la résolution 2048 (2012), nous tenons à souligner que le principal objectif de cette résolution était de rétablir l'ordre constitutionnel, objectif qui, concrètement, a été atteint il y a maintenant plusieurs années. Il en résulte que les sanctions imposées par la résolution sont très dépassées. De notre point de vue, les critères d'inscription sur la liste des sanctions n'ont plus grand-chose à voir avec la situation politique actuelle en Guinée-Bissau et, en tout état de cause, ne seraient pas applicables à l'encontre des participants au processus politique qui agissent dans le cadre de la loi.

Nous sommes dans l'obligation de conclure que les opinions exprimées dans le rapport du Secrétaire général concernant la situation du secteur de la sécurité donnent l'impression que certaines choses n'ont pas été dites. Il aurait été plus logique, après la description de la situation en la matière, de parler de la façon dont le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) applique les dispositions de son mandat s'agissant de donner à la Guinée-Bissau davantage de moyens pour lutter contre la criminalité transnationale et le trafic de drogues.

De façon générale, et étant donné la situation d'ensemble en Guinée-Bissau, nous sommes disposés à examiner la proposition du Secrétaire général de proroger le mandat du BINUGBIS. Le Représentant spécial du Secrétaire général devrait, à notre avis, s'attacher non seulement à aider la Guinée-Bissau à sortir de l'impasse politique dans laquelle le pays se trouve et à préparer les élections législatives prévues en mai 2018, mais aussi à remédier véritablement aux causes profondes des problèmes en Guinée-Bissau, qui trouvent leur origine dans les contradictions structurelles de sa Constitution. Si le processus de réforme constitutionnelle n'est pas achevé d'ici au début du prochain cycle électoral, le pays risque de se retrouver confronté aux mêmes problèmes, même avec un nouveau Parlement et un nouveau Président.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je voudrais avant toute chose me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, et l'Ambassadeur Mauro Vieira, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, de leurs exposés pénétrants, et saluer les efforts

qu'ils déploient pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement socioéconomique en Guinée-Bissau.

Nous avons suivi de près les faits nouveaux politiques survenus récemment en Guinée-Bissau et déplorons que les dispositions des Accords de Conakry signés en octobre 2016 n'aient pas encore été mis en œuvre. Il est inacceptable qu'un Premier Ministre de consensus, accepté par les deux parties concernées, n'ait pas été encore nommé, alors que cela est essentiel pour la mise en œuvre des autres points des Accords.

La situation en Guinée-Bissau diffère des autres questions dont est saisi le Conseil de sécurité en raison du fait qu'elle n'a pas de dimension sécurité. Il n'en reste pas moins qu'elle se trouve dans l'impasse depuis plus d'une année, et ce sont les Bissau-Guinéens qui pâtissent des conséquences de cette situation et qui en payent le prix. C'est pourquoi nous saluons les mesures prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour relancer le processus politique, notamment l'imposition de sanctions à ceux qui entravent la mise en œuvre des Accords de Conakry, ainsi que la prorogation du mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau jusqu'au 31 mars 2018. Nous réaffirmons à cet égard le rôle des organisations régionales dans le règlement des questions régionales.

Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) oeuvre à l'avènement de la paix en Guinée-Bissau et il mérite d'être appuyé dans ses efforts, étant donné l'environnement politique difficile et complexe dans lequel il travaille. Nous espérons qu'il pourra enregistrer des progrès durant la prochaine étape, avec les élections législatives prévues cette année et l'élection présidentielle prévue en 2019. Il faut faire en sorte que ces élections se tiennent dans les délais prévus. Nous invitons à cet égard le BINUGBIS, ainsi que toutes les parties prenantes en Guinée-Bissau, notamment l'Union européenne, l'Union africaine, la CEDEAO et la Communauté de pays de langue portugaise, à tout mettre en œuvre à cette fin. Nous invitons aussi le Gouvernement bissau-guinéen à faire en sorte que tous les citoyens puissent participer pleinement aux élections dans la sécurité et exercer leur droit à la liberté d'expression et de réunion.

La coopération en cours entre le BINUGBIS et les organisations de la société civile aux fins du renforcement et de la promotion du rôle de la femme en Guinée-Bissau est un fait positif. Et nous attendons du BINUGBIS qu'il redouble d'efforts pour garantir la participation de toutes les composantes de la société

au processus politique, en particulier les femmes et les jeunes, et qu'il continue de renforcer les autres aspects de son mandat jusqu'à ce que le pays sorte de l'impasse politique dans laquelle il se trouve.

Pour terminer, nous réaffirmons l'importance des Accords de Conakry en tant que référence centrale pour le règlement de cette crise politique, ainsi que celle de l'action menée par la CEDEAO et le Président Guinéen Alpha Condé pour dynamiser le processus de paix aux fins de la sécurité et de la stabilité de la Guinée-Bissau et de la région. Nous sommes disposés à coopérer avec la Côte d'Ivoire à l'élaboration d'un projet de résolution sur la prorogation du mandat du BINUGBIS, conformément à la recommandation du Secrétaire général. Nous sommes aussi en faveur d'une déclaration à la presse reflétant la position unie du Conseil concernant la situation en Guinée-Bissau.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Delfim da Silva (Guinée-Bissau) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir invité ma délégation à la table du Conseil de sécurité, et de m'avoir donné la parole. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter votre pays, le Koweït, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de février 2018. Nous vous souhaitons un bon travail.

Je voudrais remercier M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, de la présentation du rapport du Secrétaire général qu'il vient de présenter (S/2018/110). Je suis heureux d'exprimer à nouveau mes remerciements à l'Ambassadeur Mauro Vieira, du Brésil, pour son intervention constructive au nom de la consolidation de la paix et de l'ordre constitutionnel et démocratique en Guinée-Bissau. À tous les Ambassadeurs des États membres du Conseil de sécurité, je voudrais exprimer notre gratitude pour l'attention qu'ils ont accordée à la Guinée-Bissau, mon pays.

La crise politique en Guinée-Bissau n'a pas eu pour point de départ la signature des Accords de Conakry en octobre 2016. Elle a commencé bien plus tôt. Les Accords de Conakry représentaient un pas dans la bonne direction pour résoudre cette crise sur une base consensuelle. Au cours des 15 derniers mois, les deux principaux partis – le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC)

et le Parti du renouveau social (PRS) – ont exprimé à plusieurs reprises et publiquement leur désaccord sur un point crucial des Accords : le consensus dans le choix d'un candidat au poste de Premier Ministre. Si un tel consensus devait être obtenu, le candidat consensuel serait alors, en vertu de la Constitution de la République, nommé par le Président de la République. Le PAIGC déclare que ce consensus existait à Conakry. Le PRS, quant à lui, affirme qu'il n'y a pas eu de consensus. Quinze mois plus tard, l'absence de consensus l'emporte quant au nom d'un Premier Ministre, qui doit être consensuel. Or, comment le Président de la République peut-il nommer un Premier Ministre consensuel sans le consentement préalable, pour le moins, des deux plus grands partis politiques?

En résumé, la crise du consensus est ce qui a réellement paralysé les Accords de Conakry. La crise du consensus est ce qui maintient la crise politique bissau-guinéenne dans cette longue impasse, qui dure depuis 15 mois. La question est : comment surmonter cette crise de consensus? Certains croient que l'application de sanctions favorise le consensus. Nous n'en sommes pas sûrs. Parfois, appliquer des sanctions ne permet pas de désamorcer une crise et peut même se révéler contre-productif. Il est bon d'avoir à l'esprit que l'adoption de sanctions est une chose qui peut facilement être faite. Il est beaucoup plus difficile d'imposer un consensus. Quoiqu'il en soit, continuer à rechercher une solution à la crise est certainement la chose la plus importante que nous devons continuer à faire.

Nous avons besoin d'une solution de compromis. Nous avons besoin d'un nom plausible, d'une personne, qui, de par son parcours académique, politique et professionnel puisse générer cette solution de compromis. Nous avons besoin d'une personne qui, sans être le candidat favori du PAIGC ou du PRS, soit capable, grâce à son expérience, de rapprocher les parties et ainsi de permettre qu'un compromis soit atteint.

La récente nomination d'un dirigeant du PAIGC au poste de Premier Ministre, l'ingénieur Artur Silva, ancien Ministre ayant servi à quatre postes gouvernementaux – la pêche, la défense nationale, l'éducation nationale et les affaires étrangères – semble être en mesure de générer cette solution de compromis. Qui plus est, après avoir été nommé Premier Ministre, l'ingénieur Artur Silva a été réélu aux organes supérieurs du PAIGC – le Comité central et le Bureau politique – lors du dernier congrès de ce parti qui s'est terminé il y a quelques jours, ce qui signifie explicitement que

l'ingénieur Artur Silva a mérité la confiance politique du plus important organe de ce parti.

À Bissau, le Premier Ministre Artur Silva a déjà eu des réunions de travail, que je qualifierais d'encourageantes, avec tous les partis signataires des Accords de Conakry, à savoir les Ambassadeurs du Nigéria, du Sénégal, de la Chine et de la Gambie et le Représentant de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Bissau.

Enfin, en nommant un haut dirigeant du PAIGC, justice est faite à ce parti qui a remporté les dernières élections législatives, mais au fond, il n'y aura pas de perdant, dans la mesure où le PRS se verra garantir une forte représentation au sein du Gouvernement d'inclusion. Il ne s'agit donc pas d'un jeu à somme nulle. Par ce principe de compromis, qui permet une certaine flexibilité vis-à-vis du principe du consensus, il y aura incontestablement un vainqueur : mon pays, la Guinée-Bissau.

Pour conclure, je réitère à tous les membres du Conseil nos remerciements et les assure que la Guinée-Bissau continue de compter sur leur soutien, au nom de la paix civile, de la stabilité politique et de la solidarité dans les moments difficiles.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Togo.

M. Kpayedo (Togo) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, pour l'occasion que vous m'offrez encore une fois de m'adresser au Conseil sur la situation en Guinée-Bissau, en ma qualité de Coordonnateur des Ambassadeurs des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Mes remerciements vont également au Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Guinée-Bissau (S/2018/110), présenté par son Représentant spécial, M. Modibo Touré, que nous saluons ainsi que toute son équipe et qui, dans son exposé, nous a fourni des informations permettant d'avoir une vue exhaustive de la situation dans ce pays. Je remercie, enfin, l'Ambassadeur Mauro Vieira pour son engagement et toutes ses initiatives à la tête de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Comme à ses débuts, la crise en Guinée-Bissau reste toujours une source de grande préoccupation pour les chefs d'État de la région ouest-africaine qui, partant,

ne ménagent aucun effort pour lui trouver une issue favorable et durable. Elle a toujours été à l'ordre du jour de toutes les dernières rencontres au sommet de notre organisation sous-régionale.

Les membres se souviendront que lors de ma dernière déclaration devant le Conseil en août dernier (voir S/PV.8031), sous ce même format, je faisais état des piétinements dans la mise en œuvre des Accords de Conakry qui laissaient présager l'éventualité d'un recours aux sanctions prévues par la CEDEAO.

Depuis lors, cette atmosphère d'impasse n'a pas évolué, malgré la proposition d'une nouvelle feuille de route faite par le Président José Mário Vaz, obtenue à l'issue du 52^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Abuja les 16 et 17 décembre 2017, et réaffirmé à Addis-Abeba à la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté tenue le 27 janvier, en marge de la 30^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

Dans un tel contexte, le Président en exercice de la CEDEAO, S. E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, en concertation avec ses pairs, a dépêché à Bissau, les 31 janvier et 1^{er} février, une mission du Comité ministériel des sanctions, conduite par S. E. M. Robert Dussey, Ministre togolais des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine. L'objectif était d'évaluer les progrès accomplis par les acteurs de la crise dans la mise en œuvre des accords et de rendre compte aux chefs d'État de la CEDEAO des conséquences à tirer au cas où l'impasse persistait.

Suite au rapport du Comité ministériel des sanctions, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, considérant qu'en dépit des médiations soutenues, aucun progrès significatif n'avait été noté dans l'application des Accords de Conakry et appelant, par ailleurs, tous les dirigeants politiques de ce pays à faire preuve de sens de l'État, de responsabilité et de respect de la Constitution du pays à travers un dialogue franc et inclusif, ont décidé d'activer le mécanisme des sanctions individuelles qui pesaient sur les personnes ou organisations entravant le processus de sortie de crise afin de favoriser la restauration de la gouvernance

démocratique et le respect de l'état de droit en Guinée-Bissau.

Ainsi, depuis le 4 février, 19 personnalités politiques sont sous le coup desdites sanctions, conformément à la décision A/DEC.2.01/2018 portant adoption des sanctions personnelles visant à favoriser la restauration de la gouvernance démocratique et le respect de l'état de droit en République de Guinée-Bissau. Cette liste étant non exhaustive, le Comité de suivi de la mise en œuvre desdites sanctions, composé du Togo, de la Guinée et de la Commission de la CEDEAO, se réserve le droit de la réviser en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.

C'est le lieu ici de rappeler, comme l'a dit tantôt le représentant de la Côte d'Ivoire, que ces sanctions sont énoncées par l'Acte additionnel de la CEDEAO du 17 février 2012 portant régimes des sanctions à l'encontre des États membres qui n'honorent pas leurs obligations vis-à-vis de la Communauté, et par l'article 45 du Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance. Elles portent notamment sur la suspension de la participation des personnes en cause aux activités de la Communauté, l'interdiction de voyager à leur rencontre et à celle des membres de leurs familles, ainsi que sur le gel de leurs avoirs financiers et ceux de leurs familles partout où ils se trouvent.

La mise en œuvre de ces sanctions ne saurait être effective sans l'assistance de l'ONU et d'autres organisations multilatérales. À cet égard, je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel à un soutien multiforme à la CEDEAO pour l'application de ces mesures qui, nous l'espérons, contribueront à créer une atmosphère favorable à la restauration du dialogue entre Bissau-Guinéens afin de résoudre cette impasse politico-institutionnelle qui n'a que trop duré.

Pour conclure, je voudrais une fois encore inviter tous les acteurs de la crise dans ce pays à faire preuve d'esprit de compromis et de responsabilité afin de donner la chance à une solution pacifique, négociée et durable à ce différend préjudiciable aux efforts de développement du pays et, partant, de l'ensemble de la sous-région qui reste toujours confrontée à des défis sécuritaires persistants.

La séance est levée à 17 heures.